



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

économies d'énergie

Question écrite n° 38975

Texte de la question

M. Patrick Beaudouin interroge M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur la formation aux métiers du développement durable. Alors que la mise en oeuvre des différents engagements du Grenelle de l'environnement pourrait conduire à la création de plus de 500 000 emplois d'ici à 2020, dans les secteurs du bâtiment, des énergies renouvelables ou de la rénovation thermique, une récente enquête menée par le site Internet Actu-Environnement a mis en évidence un déficit de qualification dans ces nouveaux domaines, tant de la part des jeunes diplômés que des professionnels. Il apparaît en effet que les offres de formation, tant initiale que continue, sont aujourd'hui très insuffisantes. Dans le secteur du bâtiment, par exemple, la rénovation thermique ou la construction de bâtiments économes en énergie requièrent une meilleure formation de tous les professionnels : techniciens (couvresseurs, chauffagistes, électriciens), ingénieurs, architectes, à ces nouvelles problématiques. Il faut aussi favoriser l'émergence de nouveaux métiers de l'environnement, dans le conseil aux économies d'énergies et le diagnostic thermique notamment. Dans la mesure où cet effort de formation est indispensable au succès du Grenelle de l'environnement, il lui demande si une réflexion est en cours à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Beaudouin](#)

Circonscription : Val-de-Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38975

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 décembre 2008, page 11260

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)